

DRAGA'MAG

1^{ER} SEMESTRE 2023



#3



Dossier spécial culture > p.4

Tourisme : un bilan positif > p.9

À détacher : votre lettre de tri !

SOMMAIRE

LE TERRITOIRE EN ACTION 3

DOSSIER SPÉCIAL CULTURE 4

TOURISME 9

ENFANCE/JEUNESSE 10

SOCIAL/SANTÉ 11

À VENIR 12

VOTRE LETTRE DU TRI à détacher



Françoise Gonnet Tabardel
Présidente de la communauté de communes
du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Certaines compétences des intercommunalités sont obligatoires, comme la gestion des déchets, pour ne citer qu'elle, d'autres sont optionnelles et résultent de choix politiques. Depuis janvier 2023, nous sommes très fiers d'avoir pris une nouvelle compétence : celle de l'enseignement musical. Dispensé jusqu'alors par les antennes départementales du syndicat Ardèche Musique et Danse, qui sera dissous dans le cours de l'année, ce service était amené à disparaître à moins d'être repris par la communauté de communes.

C'est le choix que nous avons fait, en collaboration avec nos voisins, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, car la musique fait partie intégrante de la culture.

Cette nouvelle compétence résonne tout particulièrement avec celle, plus ancienne, qui touche à l'enfance/jeunesse. Cela s'inscrit dans une ambition plus large, celle d'étoffer les offres culturelles sur le territoire, une culture de proximité pour tous et partout, comme cela a déjà été fait avec les projets d'éducation artistique et culturelle, portés depuis 2022 par la CC DRAGA. Ce numéro spécial « Culture » démontre donc, s'il en était besoin, à quel point les projets culturels s'enrichissent et se multiplient en 2023 et toutes les formes d'arts y sont représentés.

Nous n'en oublions pas pour autant nos autres compétences. Les pages de ce magazine font un tour d'horizon des actions que nous menons au quotidien et des projets en cours sur le territoire.

Bonne lecture !



La CC DRAGA soutient les entreprises de son territoire dans leur projet d'installation ou de développement.

> Aide aux entreprises du commerce, de l'artisanat et de services avec point de vente pour l'installation en centre bourgs ou la rénovation d'un local.

250€ à 10 000€ maximum*.

> Aide à l'immobilier d'entreprise

2 000€ à 20 000€ maximum*.

*Selon critères d'éligibilité.

PLUS D'INFOS : Service du Développement Economique
economie@ccdraga.fr



LE TERRITOIRE EN ACTION !



SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Fin 2022, élus et agents se sont mobilisés en faveur de la réduction des déchets. Gratiféria, défi-jouets, animations autour du compostage, tutos vidéos...

Les événements organisés par la CC DRAGA ont rencontré un franc succès auprès du public.

Le meilleur des déchets étant celui qu'on ne produit pas, la CC DRAGA renforce ses actions de sensibilisation à la réduction des déchets.



REQUALIFICATION D'UNE FRICHE

En février 2023, démarrage des travaux de dépollution et démolition de l'ensemble immobilier du site de l'ancien Intermarché, en présence des représentants de la CC DRAGA, l'établissement public EPORA et l'entreprise TP Morin, à qui a été confié le chantier.

Désamiantage, dépollution des sols et démolition des bâtiments sont prévus sur cette friche et devraient être terminés d'ici la fin du mois de juin. Une première étape dans le projet de création de locaux d'activités et de box de stockage qui permettra de développer l'offre immobilière locative à destination des artisans et des nouvelles entreprises.

Cette opération a été rendue possible grâce au partenariat engagé par la CC DRAGA avec EPORA, avec le soutien financier du Fond friche France Relance. Elle permet de requalifier une friche inexploitée depuis des années.



QUAND LA CULTURE S'OUVRE SUR L'EXTÉRIEUR...

Inauguration du nouvel espace d'entraînement aux arts du cirque en octobre dernier en préalable à l'ouverture par la mairie de Bourg-Saint-Andéol du Passage des Arts qui relie l'avenue de Tourne à l'avenue Pradelle.

Cette audacieuse réhabilitation de l'ancienne chapelle St-Joseph et l'aménagement de cette coulée verte permet aujourd'hui aux cirassiens de s'entraîner au quotidien sous l'œil curieux des piétons empruntant le passage, grâce aux larges baies vitrées qui ouvrent cet espace sur l'extérieur.

Une très belle réalisation rendue possible grâce au soutien du Ministère de la culture, du Département et de la commune de Bourg-Saint-Andéol.

CULTURE

UNE NOUVELLE PRISE DE COMPÉTENCE POUR L'INTERCOMMUNALITÉ : L'ENSEIGNEMENT MUSICAL !

Suite à la dissolution programmée fin 2023 par le département du Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse (AMD), les élus des communautés de communes Ardèche-Rhône-Coiron (ARC) et Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA) ont fait le choix de l'extension de leurs compétences à l'enseignement musical.

Dès la rentrée de septembre 2023, les antennes départementales AMD de Bourg-Saint-Andéol, Le Teil, Viviers, et l'antenne du CAEM de Cruas passeront donc sous le giron des communautés de communes ARC et DRAGA.

Après l'éducation aux arts et à la culture (EAC), l'enseignement musical viendra ainsi encore renforcer le projet culturel des territoires.

Cette refonte des écoles de musique permettra, dans la continuité de ce qui existe aujourd'hui, de proposer une offre d'enseignement de proximité, moderne et dynamique, en phase avec les attentes des pratiquants.

Toutes les modalités d'inscriptions pour la rentrée 2023 seront disponibles sur www.ccdraga.fr à partir de mai 2023



DES PLUS PETITS AUX PLUS GRANDS, DES PRATIQUES MUSICALES ADAPTÉES À TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES ENVIES !

PRATIQUES INSTRUMENTALES

- > Batterie
- > Guitare basse
- > Clarinette
- > Flûte traversière
- > Guitare classique
- > Guitare électrique
- > MAO
- > Piano /clavier
- > Saxophone
- > Trompette
- > Violon
- > Violoncelle

PRATIQUES COLLECTIVES

- > Ensemble de percussions
- > Ensemble à vent
- > Atelier Jazz
- > Chorale enfant
- > Musiques actuelles
- > Orchestre de cordes
- > Orchestre junior
- > Big Band
- > Harmonie

Ecoles de
musique

Antenne de Bourg-St-Andéol

10 Quai Tzelepoglou
07700 Bourg-Saint-Andéol
06 15 52 11 14
ecoledemusique@ccdraga.fr

Antenne de Viviers

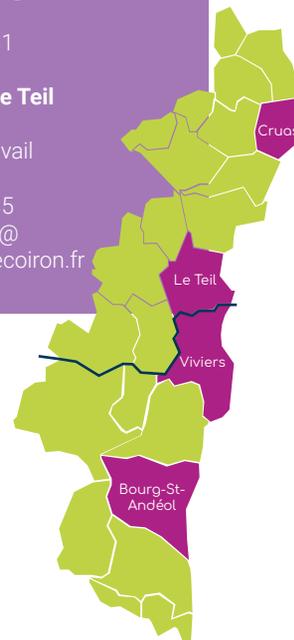
9, chemin de la Madeleine
07220 Viviers
04 75 49 86 51
ecoledemusique@ccdraga.fr

Antenne de Cruas

Espace Louis Aragon
Place René Cassin
07350 Cruas
musiquecruas@ardecherhone-coiron.fr
06 62 52 73 31

Antenne de Le Teil

Espace Aden
14, rue du Travail
07400 Le Teil
04 75 96 74 35
musiqueleteil@
ardecherhonecoiron.fr



RENCONTRES CULTURELLES DE TERRITOIRE

Les rencontres culturelles de territoire permettent de réunir les représentants de diverses structures culturelles, sociales, médico-sociales, éducatives, touristiques, et de travailler sur la co-construction de projets d'actions culturelles prévus dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle.

Lors des dernières rencontres, des projets autour de la danse, de la musique, du patrimoine, des arts plastiques, du cinéma... et à destination des habitants du territoire ont commencé à se dessiner.

Certains d'entre eux seront retenus et pourront être réalisés durant l'année scolaire 2023/2024.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

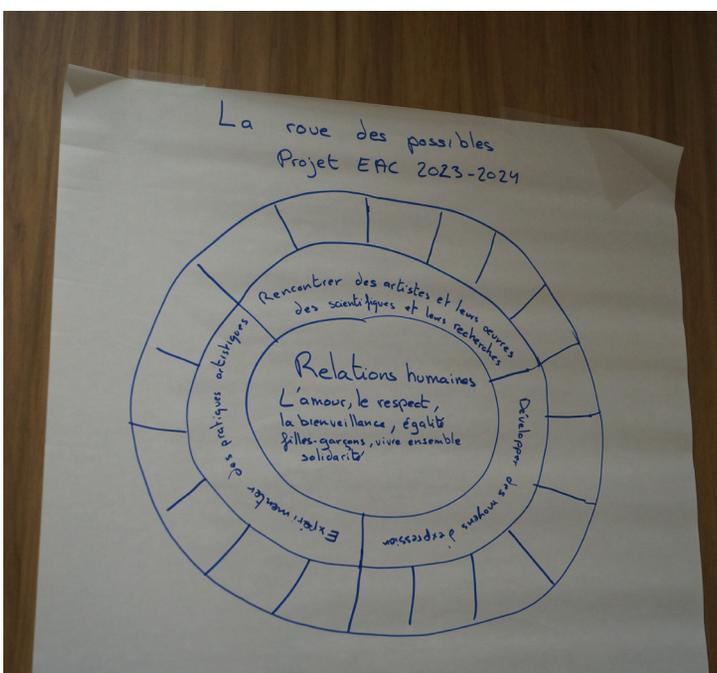


Signature, en novembre 2022, d'une **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)** entre la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et le Département de l'Ardèche en présence des représentants de l'État et de la Région.

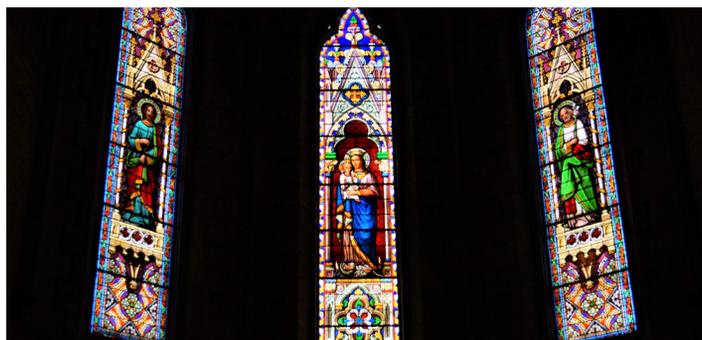
La CTEAC est un outil multi-partenarial, particulièrement exemplaire et concret en Ardèche, qui amène la culture et les acteurs culturels locaux au plus près des habitants et de leurs attentes.

La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche fait partie des 11 intercommunalités ardéchoises signataires d'une CTEAC.

Patrimoine, conte, cirque, musique, cinéma..., dans le cadre de cette convention, ce sont 5 projets d'éducation artistique et culturelle qui sont réalisés sur l'année scolaire 2022/2023 à destination de tous les publics sur le territoire.



Dossier spécial culture



LES PROJETS 2022-2023

L'art du vitrail

Ce parcours, coordonné par **Le Pays d'Art et d'Histoire** du Vivarais Méridional, a permis à des enfants de découvrir **un métier d'art, celui de vitrailiste**, tout en découvrant le patrimoine du vitrail de leur territoire. Il s'est décomposé en plusieurs étapes allant de la découverte d'œuvres au travers de visites d'ateliers et de visites patrimoniales jusqu'à l'initiation à la pratique du vitrail. Cette proposition s'insérait dans le programme proposé par le Pays d'Art et d'Histoire : « **Couleur et lumière** ».

Une « œuvre » collective a été réalisée par chaque classe et présentée lors des **Journées des Métiers d'Art le 31 mars et les 1^{er} et 2 avril 2023 à Bourg-Saint-Andéol**.

Ces « œuvres » collectives ont été ensuite rendues aux écoles et mises en valeur au sein des communes.

Quatre classes des écoles élémentaires de Saint-Just d'Ardèche, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Montan et Gras se sont impliquées dans ce projet.

Cirque et patrimoine

Ce parcours d'éducation artistique et culturelle inter-écoles cherche à désenclaver les établissements de leur quartier, à relier symboliquement les enfants de l'ensemble de la ville et à travailler sur une appropriation commune des lieux de patrimoine de la commune de Bourg Saint Andéol.

Dans le cadre de ce projet, La Cascade, Pôle National des Arts du Cirque, a accueilli 4 classes des 4 écoles primaires de Bourg-Saint-Andéol pour visiter ce lieu issu du patrimoine Bourguésan et assister au spectacle « Etranges étrangers » du Duo Kilombo. Les enfants ont ensuite pu avoir un temps d'échanges avec les artistes à l'issue de la représentation.

Chaque classe a bénéficié, pour la poursuite du parcours, de visites de sites patrimoniaux, sous la forme de jeux de piste encadrés par les médiatrices du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional.

Puis, une dizaine de séances ont eu lieu avec un binôme d'artistes cirque, danse, ou clown du collectif TBTF, avec l'objectif de créer une forme courte à restituer devant ou autour du lieu de patrimoine choisi. Ainsi la succession des 6 formes courtes composera **une œuvre collective qui sera restituée lundi 22 mai** lors d'une séance ouverte au public et **mardi 23 mai** lors d'une séance scolaire sous la forme d'un spectacle en déambulation dans la ville de Bourg-Saint-Andéol.



Visible / Invisible

Ce projet s'intègre dans un projet EAC global mené sur la CC DRAGA dont la thématique est «**rendre visible l'invisible**», avec l'idée de faire s'exprimer et participer des publics généralement peu entendus et peu visibles. Il comprend 2 volets d'actions : «**Les Mamies Guitares** » et la **réalisation d'un film documentaire collectif**.



Les Mamies Guitares

Ce premier volet du projet « Visible/ Invisible », porté par la **SMAC 07** a permis la rencontre de 6 « séniors » avec Mathieu Sourisseau (musicien), Guillaume Malvoisin (auteur, metteur en scène) et un instrument de musique : la guitare électrique.

Après des **ateliers d'écriture et musique improvisée sur guitare électrique** pendant une semaine, elles ont enflammé la scène du théâtre de Viviers en 1^{ère} partie du concert du groupe Nout en novembre dernier.

Ateliers documentaires

Cet atelier élaboré par **Ardèche Images** propose aux participants de réaliser un film documentaire sur la thématique du visible et de l'invisible. Ceux-ci sont des **résidentes de l'EHPAD Sainte Marie à Bourg-Saint-Andéol et des personnes âgées vivant à leur domicile ainsi que les personnes aidantes de l'Association familiale de Bourg-Saint-Andéol**. Après une initiation au cinéma documentaire, au travers de la découverte d'œuvres cinématographiques et une approche ludique des outils audiovisuels, les participants sont invités à **réaliser un court-métrage par binôme personne âgée/auxiliaire de vie**. Un travail de montage des plans tournés est ensuite conduit au sein de l'EHPAD et des habitations des participants, afin de donner une forme et un récit aux images tournées. Un temps de restitution ouvert au public sera organisé au sein de l'EHPAD, où les participants pourront présenter leur réalisation et échanger avec le public.



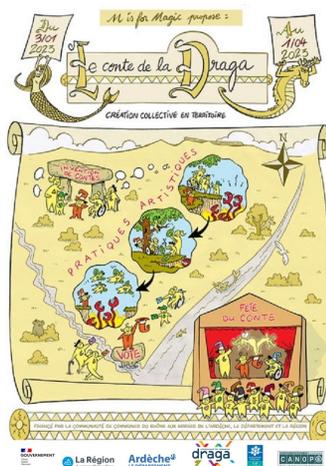
Dossier spécial culture

Création collective en territoire du conte de la DRAGA

De janvier à avril 2023, sur les communes de la communauté du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, la **Compagnie Mis for Magic** a proposé une action artistique et culturelle, sous la forme d'un grand jeu faisant participer 10 équipes, l'**association AIME de Bourg-St-Andéol**, l'**ITEP de Pont Brillant**, avec l'**amicale des Retraités de St-Marcel d'Ardèche**, l'**école primaire de St-Martin d'Ardèche**, l'**école primaire Saint-Régis de Viviers**, le **collège Marie Rivier de Bourg St Andéol**, la **6ème du collège du Laoul de Bourg St Andéol**, la **classe SEGPA du collège** et les **bibliothèques de Bidon, St-Just d'Ardèche et Viviers**.

3 étapes ont jalonné ce projet :

- **Un jeu d'invention de conte** avec Antoine Meunier, conteur et auteur
- **Des pratiques artistiques** avec Sylvia Chemoil, comédienne et metteuse en scène et Maëlle Mietton, comédienne, conteuse et metteuse en scène
- Des rendez-vous festifs en point d'orgue de cette **création collective de conte** qui se sont tenus les 31 mars et 1^{er} avril derniers.



JOURS DE CIRQUE : LES 6 ET 7 MAI 2023

Grâce au partenariat engagé entre la CC DRAGA et La Cascade, dans les villes et villages de la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, les Jours de Cirque se lèvent sur le territoire en ce printemps 2023.

« L'horizon s'illumine ! Les spectacles, les artistes, le public cheminent à travers les paysages de ce territoire. Le samedi à Bourg-Saint-Andéol et le dimanche en itinérance entre plusieurs communes, on vous retrouve avec un immense plaisir sur les chemins qui nous emmènent au cirque. »

Programme complet disponible sur www.lacascade.org
Renseignements : 04 75 54 40 46 / accueil@lacascade.org



NOUVEAU !

Retrouvez toutes les dates des spectacles, conférences, expositions, concerts... **sur l'agenda culturel du territoire.**

www.ccdraga.fr

rubrique Services aux habitants
> Culture

GORGES
de l'Ardèche | Pont d'Arc



TOURISME



LA FRÉQUENTATION EN HAUSSE DE 7% EN 2022



Gorges de l'Ardèche tourisme, nouvelle structure créée il y a un an pour regrouper les Offices de tourisme des deux Communautés de communes DRAGA et Gorges de l'Ardèche prépare sa seconde saison. Si l'objectif premier de ce regroupement était de réunifier la destination des Gorges de l'Ardèche, la mutualisation des compétences et des moyens des deux équipes a déjà montré tout son intérêt.

Le bilan de l'année est positif et encourageant. La fréquentation de la destination a connu une croissance de 7% par rapport à la dernière année de référence 2019 et décompte 6 600 000 nuitées soit 45% des nuitées du Département.

Le niveau de service de l'Office de tourisme renforcé

Les 7 bureaux d'accueil, dont 4 sur DRAGA (Bourg-Saint-Andéol, Larnas, Saint-Martin et Viviers), ont accueilli 130 000 personnes en 2022. L'activité réceptive autour de la croisière à Viviers est repartie à la hausse après 3 années de COVID compliquées. L'Office de tourisme commercialise également les bivouacs des gorges de l'Ardèche pour le compte du Syndicat de gestion de la Réserve (SGGA) et l'espace séminaire de la Grotte Chauvet 2. Cette activité lancée au printemps 2022 a pour but d'accueillir des séminaires et événements d'entreprises. Avec 42 accueils en 2022, elle génère déjà des retombées importantes sur les professionnels de l'ensemble du territoire (hébergeurs, restaurateurs/traiters, prestataires d'activités).

Une nouvelle marque pour une ambition internationale

« Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc » a pris son envol à travers des outils de promotion et de communication (papier ou digitaux) unifiés autour de la nouvelle charte graphique et d'une ligne éditoriale repensée. Le site internet relève plus d'1 million de visiteurs et la présence sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), comptabilisant près de 65 000 abonnés, est un véritable levier. Pour le territoire de la Communauté de communes DRAGA, c'est notamment une visibilité en moyenne multipliée par 3 qui a été constatée sur le digital. La destination encore plus riche de sites à explorer, d'activités à tester permet une meilleure diffusion des clientèles et de leurs retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

Utiliser la notoriété touristique pour développer l'attractivité

Le tourisme a un effet direct sur le maintien et le développement des commerces et des services. L'image de notre destination est forte et porteuse de sens et correspond parfaitement aux nouvelles attentes de notre société. Le territoire a ainsi des atouts pour attirer des entreprises et des talents (professions de la santé, nouvelles entreprises, salariés connectés, ...). Travailler sur l'attractivité c'est séduire les candidats à l'emploi quel que soit leur statut (saisonnier ou permanent) ou leur secteur d'activité.

(RE)DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE AVEC L'APPLICATION BALUDIK

En complément des visites guidées classiques, visiteurs et habitants pourront télécharger gratuitement l'application Baludik pour parcourir, à leur rythme, les villes et villages du territoire. Le premier circuit sort à Bourg-Saint-Andéol en mai et invite le visiteur à rassembler les éléments de la recette du bœuf des mariniers puis viendront Viviers (juin), Vallon Pont d'Arc et Ruoms (juillet). Enigmes et défis à relever, l'appli est ludique et les parcours sont destinés à un large public. Vidéos, photos, sons, interviews imaginés en partenariat avec les communes et associations patrimoniales du territoire viennent enrichir le parcours.

Baludik est téléchargeable gratuitement sur l'App store et Google Play. Nombreux parcours partout en France.

Toute l'info touristique du territoire sur :

www.gorges-ardeche-pontdarc.fr

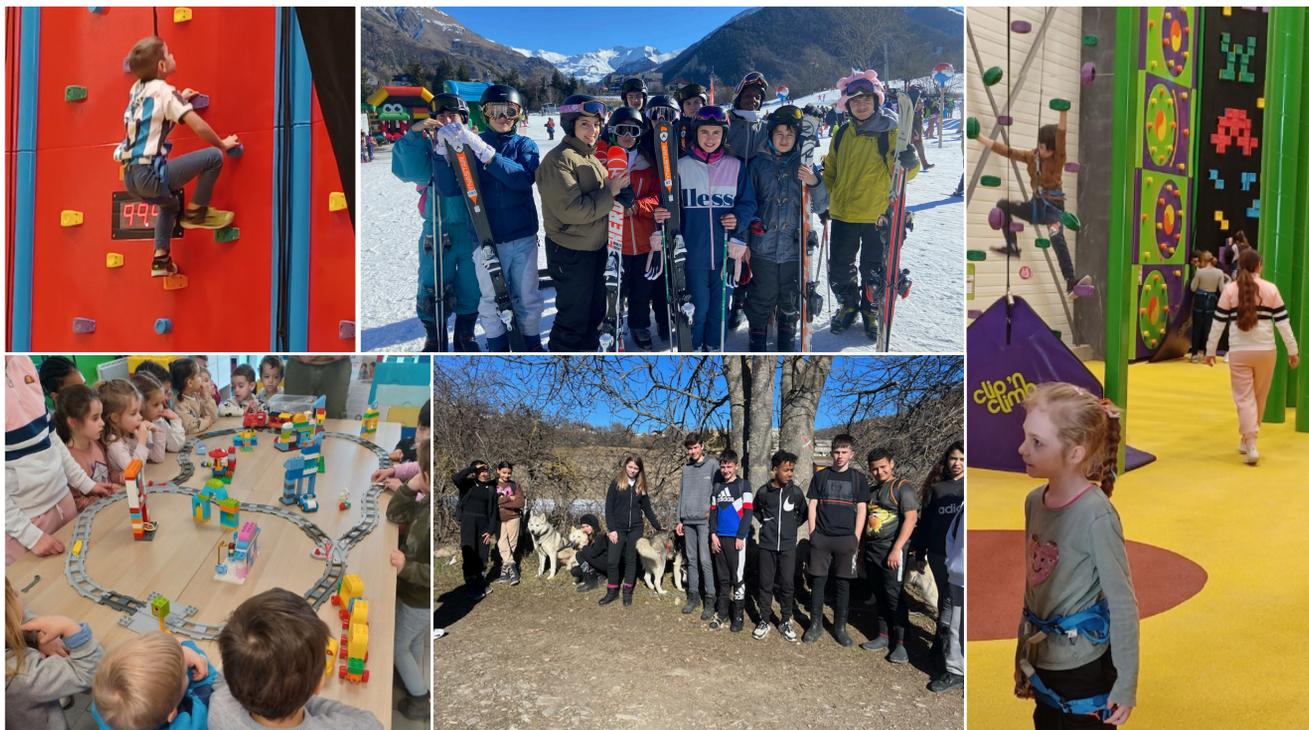


ENFANCE - JEUNESSE



« **Voyager par la lecture, l'écriture et la parole** ». C'était le thème des dernières vacances ; déclinaison de l'objectif pédagogique annuel « Développer des savoir-faire et savoir-être essentiels pour voyager ou s'évader ».

Sortie « grimpe », activité « kid block », séjour en montagne ski et chien de traîneau... **Retour en images** sur les activités enfance/jeunesse concoctées par le service pour des vacances actives !



VILLAGE DES SCIENCES à Bourg-Saint-Andéol



Le territoire accueillera cette année le **Village des Sciences** au collège le **Laoul**. Le Village est le point d'orgue de la Fête de la Science, une « mini cité des sciences », dont l'accès est gratuit, comme le reste de la Fête de la Science, et où toutes les sciences sont représentées pour un public, là encore, de tout âge.

Durant tout le week-end du 7 et 8 octobre 2023, une vingtaine d'acteurs scientifiques proposeront au grand public une quarantaine de stands, ateliers, conférences et spectacles déclinés sur la même thématique que la Fête de la Science nationale qui est, pour cette 32^{ème} édition « Sport et sciences ».

Cette mini-cité des sciences est organisée par l'Arche des Métiers, en partenariat étroit avec la communauté de communes DRAGA, le collège Le Laoul, le département de l'Ardèche et la région AURA.

LA FÊTE DE LA SCIENCE, C'EST QUOI ?

Évènement phare et populaire qui célèbre le partage des sciences. Pendant une dizaine de jours elle regroupe des milliers d'évènements gratuits tout public qui sont organisés partout dans le pays.

Elle est pilotée par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En Auvergne-Rhône-Alpes s'est formée une coordination régionale avec les 8 centres de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI) de la région et quelques universités. Et en Ardèche, le CCSTI assure le relai départemental.

Cette fête est avant tout l'occasion pour le grand public de découvrir le travail de chercheurs, de partager des savoirs, et d'explorer de nouvelles connaissances en rapport avec les grands enjeux du 21^{ème} siècle.

SOCIAL - SANTÉ

LA CC DRAGA MOBILISÉE EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars dernier se tenait la journée internationale des droits des femmes. A cette occasion, la communauté de communes DRAGA avait souhaité mettre en lumière les femmes de notre territoire. Les élués et le service vie sociale services de proximité ont ainsi mis en place un programme dédié.



Le matin, sur le marché de Bourg-Saint-Andéol, 4 productrices ont pu mettre en avant leurs produits.

En début d'après-midi, la Ligue contre le cancer, comité Bourg-Saint-Andéol a offert une séance de sonothérapie, en partenariat avec l'Association Graine de Sérénité, qui a réuni une dizaine de personnes autour du son comme outil de bien-être et de relaxation.

Ensuite, le collectif Frangines 07 accompagné par le Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) est venu présenter « Je, tu, elles ». Ce documentaire aborde une réflexion collective via la recherche action, et une introspection individuelle d'un groupe de femmes agricultrices qui se questionnent, qui avancent, qui se rencontrent. Un temps d'échanges avec le public a permis d'aborder les questions de la place de la femme et de l'évolution des mentalités dans le milieu agricole.

Enfin, c'est l'association les Pouvoirs des femmes qui a clôturé la journée en proposant l'intervention du Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Ardèche autour de l'égalité au travail. Echanges et débat avec la salle ont nourri cette fin de soirée.



Chèque-eau



Plus d'infos sur
www.ccdraga.fr



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le chèque-eau a été mis en place pour venir en aide aux usagers du service de l'eau rencontrant des difficultés de paiement de leur facture d'eau.

POUR QUI ?

Le dispositif est éligible aux personnes abonnées au service de l'eau et résidant sur les communes membres de la Communauté de communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Martin d'Ardèche, Saint-Montan, Saint-Just d'Ardèche et Viviers.

Pour en bénéficier et obtenir des informations, prenez contact avec votre Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Médico-Social du Département de l'Ardèche à Bourg-Saint-Andéol et à Le Teil ou encore à la mairie de votre commune.

Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge Mobilité!

Mardi
6 juin
2023

Au travail j'y vais autrement.

Pour la 5^{ème} fois, la CC DRAGA participera au challenge mobilité de la Région, le 6 juin 2023. Lauréate départementale en 2021 et 2ème en 2022 dans sa catégorie, la collectivité accueillera cette année la remise des prix départementaux à Bourg-Saint-Andéol au siège de la communauté de communes DRAGA le 11 juillet à 17h30.

Le Challenge Mobilité est un événement clé en main de promotion, de sensibilisation et d'animation de votre Plan de Mobilité Employeur (PDME) : il permet aux établissements le temps d'une journée d'inciter leurs salariés, à venir au travail autrement que seul(e) dans leur voiture.

Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des établissements et des partenaires des outils de communication, des offres mobilités pour tester gratuitement ou à moindre coût un autre moyen de déplacement, un accompagnement privilégié avec ses relais locaux et des récompenses aux lauréats de l'édition.

Entreprises, établissements scolaires, administrations... Vous aussi souhaitez participer au challenge ?

Renseignements et inscription sur challengemobilite.auvergnherhonealpes.fr



SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Sur la page Facebook
[@communauté de commune DRAGA](https://www.facebook.com/@communauté.de.commune.DRAGA)



Sur le site www.ccdraga.fr

En vous abonnant à la newsletter bi-mensuelle



CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
2 av. Maréchal Leclerc
07700 Bourg-Saint-Andéol
04 75 54 57 05
contact@ccdraga.fr
www.ccdraga.fr

